

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 AVRIL 2018

Délibération n° D-2018-157

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/04/2018

Divers sites - Contrat de performance énergétique -
Approbation du marché concernant la réalisation de travaux, la
gestion, l'exploitation et la maintenance des installations
d'éclairage public

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Espaces Publics

**Divers sites - Contrat de performance énergétique -
Approbation du marché concernant la réalisation de
travaux, la gestion, l'exploitation et la maintenance
des installations d'éclairage public**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort s'est dotée d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière qui a permis d'établir un diagnostic du patrimoine et une stratégie sur l'adéquation du matériel en fonction des usages et des besoins en matière d'éclairage sur l'espace public.

Ce document a mis en exergue l'hétérogénéité du matériel et son obsolescence qui empêchent la mise en œuvre d'une gestion efficiente et raisonnée du patrimoine lumineux. A titre d'exemple, la vente et l'utilisation de lampes à ballon fluo est proscrite depuis avril 2015.

Par ailleurs, le coût de l'énergie est en évolution croissante ; la modernisation du patrimoine par des technologies moins énergivores (LED) permettra de stabiliser la facture énergétique.

Ainsi, compte tenu du contexte et de l'ampleur de la mise à niveau, la Ville de Niort s'est engagée dans une démarche de contrat de performance énergétique qui permet de mobiliser le titulaire sur les aspects de gestion et de modernisation du patrimoine par l'obligation de respecter des engagements d'économie d'énergie sur 5 ans.

Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire pour 5 ans. Il sera exécuté par l'émission de bons de commande.

La procédure de dialogue compétitif mise en œuvre a permis à la Collectivité d'établir un véritable échange avec les candidats sur les objectifs financiers du programme fonctionnel.

Au terme de celle-ci, la Commission d'Appel d'Offre, qui s'est réunie le 22 mars 2018, a attribué le marché au groupement ENGIE INEO ATLANTIQUE (mandataire), SAS DELAIRE et CITEOS EXPLOITATION OUEST INITIATIVE COMMUNE CONNECTEE pour un montant estimatif de 4 951 137,07 € HT soit 5 941 364,49 € TTC, hors prestation G3-travaux imprévisibles.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché au groupement ENGIE INEO ATLANTIQUE (mandataire), SAS DELAIRE et CITEOS EXPLOITATION OUEST INITIATIVE COMMUNE CONNECTEE, comme énoncé ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les pièces y afférentes.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX